



Délai d'attente pour regroupement familial

Par **extrafifi**, le **12/04/2008** à **20:44**

Bonjour,rnrnJ'ai déposé une demande de regroupement familial le 01/02/2008 et personne n'est capable de me dire combien de temps cela va prendre pour avoir une reponse. L'ANAEM m'a dit que cela prendrais entre 8 et 10 mois mais lorsque j'ai eu la visite de l'élue pour mesurer l'appartement, elle m'a dit que cela prendrait 2 mois pour avoir la réponse, à compter de l'envoi du dossier complet, c'est a dire le 20 mars 2008. rnrnAutres chose : si j'ai l'accord favorable, au bout de combien de temps (même approximativement) mon mari pourra obtenir un visa ?rnrnPitié ! aidez moi, j'ai peur de devoir attendre 2 ans comme certaines personnes me l'ont dit.

Par **Nedj**, le **13/04/2008** à **19:25**

Bonjour,rnrnLa décision du Préfet concernant une procédure de regroupement familial doit être notifiée au demandeur dans le délai de [fluo]six mois à compter du dépôt de son dossier complet. [/fluo]L'absence de réponse dans ce délai vaut rejet de la demande. rnDans ce cas vous pouvez faire un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Par **extrafifi**, le **13/04/2008** à **19:27**

merci pour votre reponse mais pouvez me dire si a partir de la reponse je peux esperer voir mon mari dans un court delai ou si je suis obliger d'attendre encore plus de 6 mois. merci d'avance pour votre reponse

Par **zimo82**, le **15/05/2011 à 14:08**

Bonjourrrnrnj'ai dépose un dossier de regroupement familial dans le territoire de Belfort, je cherche des personne qui l'on déjà fait dans le même département, pour partage d'expérience.rnrnSalut

Par **zimo82**, le **24/06/2012 à 12:15**

Bonjour Zied rnj'ai fait le regoupement familial sur belfort et la procédure a pris 5mois +/-" pour mon dossier" rnrn15 jours pour avoir la visite rn15 jours pour avoir l'accord rn10 jours pour avoir le document a dépose au consulatrnrnJ'ai attendu 2 mois pour dépose le visa " raison personnelle" rnrnvisa alger 10 jours rnrnArrivé en france belfort rnCarte de 10 ans pour mon epouse au bout de 35 jours rnMais la loi qui donne le meme titre au conjoint " pour les algerien" à été annule au 01/01/2012rnVoila rnrnJ'espere que ca va bien se passe pour toi aussi

Par **feriel dahbi**, le **30/11/2012 à 22:15**

bonjour g déposè mon dossier de regroupement familial le 25/06/2012 et g toujours pas de repense j'aimerais bien svp d'avoir o moin une idè de comme bien de temps je doi attendre pour mon visamerci d'avance .

Par **helmi**, le **29/04/2013 à 20:40**

Bonjour , j'ai déposé mon dossier de regroupement familial le 26/02/2013.rnJe suis relié à l'OFII de NICE , j'aimerais comprendre une chose :rnl'institut français de coopération à TUNIS a contacté ma femme à la date du 26 avril 2013 pour fixer un rendez vous pour une demande de visa à TLS et un test de langue .rnCe que je ne comprends pas c'est le délai d'attente ici on me dit c'est entre 12 et 24 mois et j'ai des amis qui me disent pas plus que 6 mois .J'ai eu l'attestation de dépôt normalement la visite ne dépassera pas la semaine prochaine .Merci de me donner une réponse clair pour ceux qui sont passés par ce stade .

Par **bobaha**, le **22/12/2013 à 02:44**

j'ai déposer une demande de regroupement familiale en fevrier 2013,je suis marié au maroc je suis né en france mais je suis de nationalité marocaine dc obliger de passer par cette action. J'ai reçu un rejet car j'avais donner le bail de ma mère qui vit ds une grande maison et comme je suis auto entrepreneur mes ressources ne dépasse pas 1000 e/mois. Là j'ai eu un appartement et ma femme vient d'accoucher. Ma question et dois refaire un nouveau dossier a déposer a l'offi avec mon nouveau bail et des nouvelles fiche de paie ou c'est mieux pr moi de

continuer celui que j'ai commencé!!! Merci pr vos réponse

Par **Soucient82**, le **21/10/2014 à 21:45**

Bonsoir je viens de faire une demande de regroupement familial le 19/07/2014,j'ai reçu la visite de l'inspecteur le 03/10/14 et la j'attend la réponse du préfet pouvez me dire combien de temps faut il svp pour avoir la réponse???? Merci pour votre aide

Par **TAILA**, le **07/02/2015 à 01:01**

je crois que cela depend du departement car moi j'ai fais ma demande le 19 decembre et fin janvier on ma convoquer pour prendre ma carte de séjour

Par **HOUCINE 27**, le **10/03/2015 à 18:59**

HOUCINE 27 BSR JUSTE JE VE SAVOIRE CI ENVOYER LE DOSSIER A LOFFI IL RESTE COMBIEN DE TEMPS JUSQUA LA PERSONNE A PRENDRE LE VISA MERCI DE LAVENCE

Par **safa1235**, le **15/04/2015 à 03:27**

Salut tout le monde mon mari à deposé lr dossier le 27 janvier 2015svp pouétiez m informè combien sa dure cette procédure a Nice merci d avance

Par **Sabr**, le **17/05/2015 à 14:16**

Salut tout le monde la reponse pour safa1235 moi aussi jai deposer mon dossier meme date que vous normalemen cé vous aver passé la viste et le test vous avai la réponse de le prefe dans deux mois ncha alah bon chance

Par **Outatoun91**, le **28/06/2015 à 23:42**

Bjr j ai déposé une demande le 23/02/15 et j ai eu la visite deux mois après et la je voulais savoir combien de temps pour recevoir la lettre du préfet svp???

Par **SASOU1**, le **21/07/2015** à **12:17**

combien de temps entre le ok de lofii et le visite medicale svp repond moi